

La présente liste de prix est complémentaire aux "Conditions Générales relatives au raccordement, à l'utilisation et à l'approvisionnement en énergie électrique" et aux diverses Conditions particulières en vigueur.

Libellé	Prix hors TVA	Prix TVA incluse	Unité
---------	---------------	------------------	-------

Contribution aux Coûts du Réseau (CCR)

La CCR est une contribution unique aux coûts d'établissement du réseau situé en amont. Elle se calcule sur la base de l'intensité nominale du coupe-surintensité général (plusieurs points de mesure) et / ou au coupe-circuit d'abonné (un seul point de mesure).	195,00	210,80	CHF/A
---	--------	--------	-------

Raccordement moyenne tension (MT)

Contribution aux coûts de raccordement (CCR)			
Frais de raccordement au réseau moyenne tension, Génie civil non compris	125,00	135,15	kVA

Raccordement basse tension (BT)

Contribution de raccordement au réseau (CRR)			
Les forfaits ci-dessous ne comprennent pas les coûts de génie civil. Ils incluent un total de deux séances de chantier.			
Villa, <u>sans</u> borne de raccordement (fournie par l'installateur), courant de raccordement entre 20A à 63A	4 000,00	4 324,00	CHF
Villa, <u>avec</u> borne de raccordement ou coffret encastré, courant de raccordement entre 20A à 63A	4 500,00	4 864,50	CHF
Villa, <u>avec</u> borne de raccordement ou coffret encastré, courant de raccordement entre 80A à 160A	7 000,00	7 567,00	CHF
Immeubles (habitation, commercial ou service) avec raccordement sur un compartiment du tableau de comptage (TGBT), courant de 40A à 160A.	7 000,00	7 567,00	CHF
Immeubles (habitation, commercial ou service - plus value pour un raccordement et la fourniture d'un coffret apparent jusqu'à 160A.	580,00	627,00	CHF
Immeubles (habitation, commercial ou service - plus value pour un raccordement et la fourniture d'un coffret encastré jusqu'à 160A.	650,00	702,65	CHF
Forfait pour séances de chantier supplémentaires (par séance)	200,00	216,20	CHF
Raccordement avec un courant supérieur à 160A ou autres raccordements	Sur devis		
Demande de Raccordement Technique (DRT)			
Forfait administratif pour l'analyse d'une demande de raccordement supplémentaire.	150,00	162,15	CHF

Mesure de la qualité de tension			
Raccordement et mise à disposition d'un enregistreur de qualité de tension durant 7 jours.	580,00	627,00	CHF
Prix pour l'analyse de la qualité de réseau (lorsque le client en fait la demande et que le réseau répond aux normes).	Prix selon travail en heure de régie, au minimum 1h.		

Raccordements provisoires et temporaires			
Provisoire de chantier			
Provisoires de chantier jusqu'à 63 A dont le tableau et le câble sont fournis par l'entreprise électrique ou de génie-civil. Comprend : déplacement et raccordement au point de fourniture.	320,00	345,90	CHF
Provisoires de chantier entre 80 A et 160 A dont le tableau et le câble sont fournis par l'entreprise électrique ou de génie-civil. Comprend : déplacement et raccordement au point de fourniture.	680,00	735,10	CHF
Autres provisoires.	Sur devis.		
Pose et mise en service d'un compteur direct.	120,00	129,70	CHF
Pose et mise en service d'un compteur indirect.	240,00	259,45	CHF
Plus-value pour montage / démontage urgent d'un raccordement provisoire et temporaire (temps d'intervention inférieur à 4 jours ouvrables*).	380,00	410,80	CHF
Raccordement temporaire pour manifestation			
Raccordement temporaire pour manifestation.	Sur devis.		

Comptage de l'énergie (y compris production)			
Changement de tarif avec remplacement du compteur et/ou installation d'un récepteur de télécommande sur emplacement existant câblé (par compteur).	135,00	145,95	CHF
Changement administratif de tarif sans remplacement du compteur.	60,00	64,85	CHF
Facture intermédiaire sur demande client, avec index fourni par le client.	20,00	21,60	CHF
Relevé et facture intermédiaire sur demande client, avec déplacement d'un collaborateur SEFA.	90,00	97,30	CHF
Pose rapide d'appareil de comptage (temps d'intervention inférieur à 5 jours).	150,00	162,15	CHF
Intervention pour défaut de paiement.	85,00	91,90	CHF
Remise en service de la fourniture, 1 à 2 jours après la demande, durant les heures ouvrables.	85,00	91,90	CHF
Remise en service de la fourniture dans la même journée, durant les heures ouvrables*.	180,00	194,60	CHF
Installation d'un compteur à prépaiement sur comptage direct.	120,00	129,70	CHF
Compteur à prépaiement (taxe mensuelle).	25,00	27,05	CHF/mois

Renouvellement de la carte à puce du compteur à prépaiement*.	40,00	43,25	CHF
Pontage sans autorisation ou mise en service abusive (sans formulaire IAT).	185,00	200,00	CHF
Déplacement inutile (intervention sur compteur / installation impossible).	70,00	75,65	CHF
Recherche de défauts de comptage, par heure de travail, si erreur non imputable à SEFA.	120,00	129,70	CHF/h
Remise en ordre d'erreurs tiers, par heure de travail, sur demande du propriétaire.	120,00	129,70	CHF/h
Déplacement pour vérification ou contrôle d'index, sur demande client.	70,00	75,65	CHF
Contrôle d'exactitude du compteur par un laboratoire agréé.	291,00	314,55	CHF
Déconnexion d'un compteur sur demande du propriétaire (installation annulée).	120,00	129,70	CHF
Reconnexion d'un compteur sur demande du propriétaire (installation annulée).	120,00	129,70	CHF
Mise à disposition d'une interface pour transmission à des tiers des impulsions de comptage (raccordement sur comptage inclus).	625,00	675,65	CHF
Antenne avec gain pour transmission des données de comptage GSM/GPRS longueur jusqu'à 3 m	75,00	81,10	CHF
Antenne avec gain pour transmission des données de comptage GSM/GPRS longueur 10 m y-compris installation	240,00	259,45	CHF
Acquisition manuelle de la courbe de charge.	300,00	324,30	CHF
Finance d'activation de l'envoi eBIX par point de comptage	150,00	162,15	CHF
Abonnement mensuel pour un comptage BT direct avec télérelève.	30,00	32,45	CHF/mois
Abonnement mensuel pour un comptage BT indirect avec télérelève.	30,00	32,45	CHF/mois
Prix de base mensuel pour un comptage MT.	30,00	32,45	CHF/mois
Raccordement et mise à disposition d'un compteur-enregistreur durant 7 jours.	250,00	270,25	CHF
Intervention sur compteur/installation.	120,00	129,70	CHF/h
Dépose d'un compteur pour fin de fourniture	90,00	97,30	CHF/cpt
Prix pour analyse de la consommation du client, pour consulting, pour optimisation de la consommation.	Prix selon travail en heure de régie, au minimum 1h.		
Prix pour contestation erronée par le client de données de relevés.	15 premières minutes offertes, puis facturation en régie.		

Service Clients

Prix pour la fourniture des données historiques à un client ou à son représentant (sur présentation d'une procuration).	Gratuit sur l'Espace Clients. Facturation en régie, par période de 30 minutes.		
Fourniture des données historiques des 3 dernières années pour l'établissement d'un CECB.	Gratuit sur l'Espace Clients. Facturation en régie, par période de 30 minutes.		
Fourniture de duplicatas de factures, par facture.	Gratuit sur l'Espace Clients. 20.00 CHF/Facture.		
Frais de sommation	30,00	32,45	CHF

Heure de travail en régie	120,00	129,70	CHF/h
Recherche de client qui a emménagé sans annonce ou de client parti sans laisser d'adresse.	120,00	129,70	CHF

Contrôle des installations intérieures (à charge du propriétaire)

SEFA est tenue de faire appliquer l'OIBT. Elle doit donc se procurer les rapports de sécurité des installations électriques alimentées par son réseau basse tension et vérifier sporadiquement les rapports.

Les clients qui génèrent des frais de gestion supplémentaires (notamment le 2e rappel, la transmission à l'ESTI ou à l'OFEN, le traitement des détournements d'énergie, etc.) doivent participer aux frais selon les tarifs suivants:

Frais administratifs pour manquements aux PDIE, 2ème courrier de relance OIBT (sommutation).	50,00	54,05	CHF/objet, cpt
Frais administratifs pour transmission d'un dossier à l'ESTI pour manque de rapport de sécurité (OIBT).	150,00	162,15	CHF/objet, cpt
Frais administratifs pour mise à disposition des rapports et sécurité (RS) et protocoles de mesure (PM) antécédants.	30,00	32,45	CHF/objet, cpt
Frais de procédure suite à des travaux réalisés sans annonce.	100,00	108,10	CHF
Déplacement inutile (rendez-vous non honoré).	120,00	129,70	CHF
Contrôle sporadique selon OIBT en cas de défaut constaté chez le client (par heure).	150,00	162,15	CHF/h
Frais administratifs pour le traitement du raccordement d'une installation de production d'énergie.	270,00	291,85	CHF
Frais administratifs pour le traitement du raccordement d'une installation de production d'énergie supérieure ou égale à 55 kVA ou 50kW avec annonce à l'ESTI	390,00	421,60	CHF/objet

Producteurs

Certification de l'installation photovoltaïque

Certification d'une installation < 30kVA, y compris envoi des documents à Pronovo.

275,00 297,30 CHF

Gestion de l'énergie pour la consommation propre collective

Frais d'activation pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateur (CA).

350,00 378,35 CHF

Abonnement mensuel pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateurs (CA), y compris la gestion des données de comptage.

2,50 2,70 CHF/cptr

Frais administratifs de mutation d'un consommateur (CA).

60,00 64,85 CHF

Frais administratifs de changement du tarif d'autoconsommation (CA).

60,00 64,85 CHF

Abonnement mensuel pour compteur de production <30kVA.

9,90 10,70 CHF/cptr

Tarifs de reprise de l'énergie refoulée

Reprise de l'énergie libre marché du courant photovoltaïque.

15,70 16,95 cts/kWh

Reprise des "Garanties d'Origines (GO)" de l'énergie libre marché du courant photovoltaïque ≤ 30kVA.	2,50	2,70	cts/kWh
--	------	------	---------

TVA 8.1%.

Le calcul des prix avec la TVA sont indicatifs, seuls les prix hors TVA font foi.

* Sous condition de disponibilité d'un collaborateur SEFA